



Commissariat aux Comptes  
Expertise Comptable  
Fiscalité  
Conseil  
Tél. : + 687 25 54 54 - Mail : [contact@kpmg.nc](mailto:contact@kpmg.nc)

Immeuble Koneva  
3 rue Ernest Massoubre  
Baie de l'Orphelinat  
BP 2232 - 98846 Nouméa  
Nouvelle-Calédonie

**Chambre de Commerce, d'Industrie, des  
Métiers et de l'Agriculture de Wallis &  
Futuna (« CCIMA W&F »)**

**Rapport du commissaire aux  
comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

CCIMA W&F  
BP 457 – Mata Utu – 98600 Wallis  
*Ce rapport contient 16 pages*  
*Ref: CR1006617*

© KPMG Audit SARL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre en Nouvelle-Calédonie de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

SARL au capital de 1.140.000 F | RCS 96 B 457 358 | Ridet 457 358 001

Associés :

Thierry Granier  
Jacques Le Maître  
Lan Nguyen

Stéphanie Bourgoin  
Romain Chomiki  
Chloé Duquesne  
Manuel Nguyen



Commissariat aux Comptes  
Expertise Comptable  
Fiscalité  
Conseil  
Tél. : + 687 25 54 54 - Mail : [contact@kpmg.nc](mailto:contact@kpmg.nc)

Immeuble Koneva  
3 rue Ernest Massoubre  
Baie de l'Orphelinat  
BP 2232 - 98846 Nouméa  
Nouvelle-Calédonie

## CCIMA W&F

Siège social : BP 457 – Mata Utu – 98600 Wallis

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la CCIMA W&F,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la délibération n°02/CCIMA/2020 du 17 avril 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Métiers et de l'Agriculture de Wallis & Futuna (« CCIMA W&F ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

© KPMG Audit SARL

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre en Nouvelle-Calédonie de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

SARL au capital de 1.140.000 F | RCS 96 B 457 358 | Ridet 457 358 001

Associés :

Thierry Granier  
Jacques Le Maitre  
Lan Nguyen

Stéphanie Bourgoin  
Romain Chomiki  
Chloé Duquesne  
Manuel Nguyen



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis, nous avons vérifié que les modalités retenues pour la comptabilisation des subventions d'exploitation, et notamment l'estimation du report en fonds dédiés, décrite dans les notes 2 « Principes comptables » et 9 « Fonds dédiés » de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes à la doctrine comptable, et ont été correctement appliquées.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Commission des finances et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres consulaires.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Commission des finances.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nouméa, le 19 mai 2025

KPMG Audit



Chloé Duquesne  
Associée

# CCIMA WALLIS ET FUTUNA

## ETATS FINANCIERS

Pour l'exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024

(Exprimés en F.CFP)

## SOMMAIRE

	Pages
BILAN .....	01 - 02
COMPTE DE RESULTAT .....	03 - 04
ANNEXE .....	05 - 10

## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Francs	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	1 480 190	705 346	774 844	1 055 604	280 760	26.60	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	7 476 864	3 536 419	3 940 445	4 274 219	333 774	7.81	
	Autres immobilisations corporelles	30 375 852	21 418 971	8 956 881	5 976 944	2 979 937	49.86	
	Immobilisations en cours	65 560 564		65 560 564	56 321 893	9 238 671	16.40	
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence								
Autres participations	5 000 000		5 000 000	5 000 000				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	660 000		660 000	660 000				
<b>Total I</b>	110 553 470	25 660 736	84 892 734	73 288 660	11 604 074	15.83		
Comptes de liaison								
<b>Total II</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements	310 917	20 253	290 664	401 256	110 592	27.56	
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	219 270		219 270	219 270			
	<b>Créances (3)</b>							
	Créances usagers et comptes rattachés	4 860 401	524 596	4 335 805	1 927 913	2 407 892	124.90	
	Autres créances	19 758 453	99 900	19 658 553	20 309 061	650 508	3.20	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	19 394 944		19 394 944	13 885 923	5 509 021	39.67		
Charges constatées d'avance (3)	5 912 035		5 912 035	818 707	5 093 328	622.12		
<b>Total III</b>	50 456 020	644 749	49 811 271	37 562 130	12 249 141	32.61		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	161 009 490	26 305 485	134 704 005	110 850 790	23 853 215	21.52		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Francs	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	14 609 740		4 315 128		10 294 612	238.57
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	15 420 871		10 294 612		5 126 259	49.80
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	75 589 379		65 589 379		10 000 000	15.25	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	105 619 990		80 199 119		25 420 871	31.70	
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison						
	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	7 093 191		9 526 209		2 433 018	25.54
Fonds dédiés sur autres ressources							
<b>Total III</b>	7 093 191		9 526 209		2 433 018	25.54	
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 074 702		6 361 222		4 713 480	74.10
	Dettes fiscales et sociales	6 610 422		6 505 443		104 979	1.61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 305 700		2 722 640		1 583 060	58.14
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance			5 536 157		5 536 157	100.00
	<b>Total IV</b>	21 990 824		21 125 462		865 362	4.10
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	134 704 005		110 850 790		23 853 215	21.52	

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

21 990 824

15 589 305

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Francs	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	4 612 328		1 962 945		2 649 383	134.97
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges Collectes Cotisations Autres produits	13 222 105		30 025 901		16 803 796	55.96
	1 195 930		385 095		810 835	210.55
	82 861 123		78 281 137		4 579 986	5.85
<b>Total I</b>	<b>101 891 486</b>		<b>110 655 078</b>		<b>8 763 592</b>	<b>7.92</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)	1 928 160				1 928 160	
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	90 339		156 224		65 885	42.17
Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales	37 315 265		46 062 507		8 747 242	18.99
			152 070		152 070	100.00
	39 775 277		35 025 244		4 750 033	13.56
	7 832 998		7 082 655		750 343	10.59
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 225 877		5 221 334		4 543	0.09
	524 596		235 280		289 316	122.97
	20 253				20 253	
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	5 375 953		7 412 130		2 036 177	27.47
<b>Total II</b>	<b>98 088 718</b>		<b>101 347 444</b>		<b>3 258 726</b>	<b>3.22</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>3 802 768</b>		<b>9 307 634</b>		<b>5 504 866</b>	<b>59.14</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Francs	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change		95		65	30	46.15
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		95		65	30	46.15
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change		10		51	41	80.39
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		10		51	41	80.39
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		85		14	71	507.14
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		3 802 853		9 307 648	5 504 795	59.14
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 475 000		482 306	1 992 694	413.16
Produits exceptionnels sur opérations en capital		5 350 000			5 350 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 360 000		7 874 453	6 514 453	82.73
<b>Total VII</b>		9 185 000		8 356 759	828 241	9.91
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				77 499	77 499	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				1 332 836	1 332 836	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>				1 410 335	1 410 335	100.00
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		9 185 000		6 946 424	2 238 576	32.23
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		111 076 581		119 011 902	7 935 321	6.67
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		98 088 728		102 757 830	4 669 102	4.54
<b>Solde intermédiaire</b>		12 987 853		16 254 072	3 266 219	20.09
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		2 433 018			2 433 018	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				5 959 460	5 959 460	100.00
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		15 420 871		10 294 612	5 126 259	49.80

**Chambre de commerce et d'industrie, des métiers et de l'agriculture  
(CCIMA) des îles Wallis et Futuna**

\*\*\*\*

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS**

Pour l'exercice du 01.01.2024 au 31.12.2024

(Exprimée en F.CFP)

**NOTE 01 - PRESENTATION DE L'ACTIVITE**

La Chambre est constituée d'adhérents ayant une activité dans les domaines du commerce et de l'industrie, des métiers de l'artisanat et de l'agriculture, l'élevage et la pêche. Elle constitue auprès des pouvoirs publics l'organe représentatif des intérêts généraux de ces trois secteurs d'activités dans le Territoire.

La Chambre a son siège à Mata-Utu (Wallis). Sa circonscription s'étend sur l'ensemble du Territoire des îles Wallis et Futuna. La Chambre de commerce et d'industrie, des métiers et de l'agriculture a le statut d'établissement public territorial doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

**NOTE 02 - PRINCIPES COMPTABLES**

Les règles générales appliquées pour l'établissement et la présentation des comptes annuels résultent des dispositions du plan comptable général.

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**NOTE 03 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

1°) Tableau récapitulatif

Les variations des valeurs brutes et des amortissements cumulés s'analysent comme suit :

VALEURS BRUTES	31.12.2023	Augmentations	Diminutions	31.12.2024
Concessions & droits (immobilisations incorporelles)	1 330 690	149 500		1 480 190
Matériel et outillage industriel	3 667 609	227 850		3 895 459
Travaux aménagements Ccima Wallis	1 839 000	577 300		2 416 300
Travaux aménagements Ccima Futuna	975 105	190 000		1 165 105
Matériel de transport	15 720 000	13 350 000	7 590 000	21 480 000
Matériel et informatique	4 186 292	145 900		4 332 192
Mobilier de bureau	3 695 730	540 730		4 236 460
Matériel audiovisuel	327 200			327 200
Immobilisations en cours	56 321 893	9 238 671		65 560 564
Participation Sem Fale des entreprises	5 000 000			5 000 000
Cautionnements	660 000			660 000
<b>Total</b>	<b>93 723 519</b>	<b>24 419 951</b>	<b>7 590 000</b>	<b>110 553 470</b>
<hr/>				
AMORTISSEMENTS	31.12.2023	Augmentations	Diminutions	31.12.2024
Concessions & droits (immobilisations incorporelles)	275 086	430 260		705 346
Matériel et outillage industriel	1 896 653	692 314		2 588 967
Travaux aménagements Ccima Wallis	310 842	406 808		717 650
Travaux aménagements Ccima Futuna	0	229 802		229 802
Matériel de transport	12 923 504	2 046 033		14 969 537
Matériel et informatique	2 397 940	860 544		3 258 484
Mobilier de bureau	2 487 413	461 250		2 948 663
Matériel audiovisuel	143 421	98 866		242 287
<b>Total</b>	<b>20 434 859</b>	<b>5 225 877</b>	<b>0</b>	<b>25 660 736</b>
<hr/>				

2°) Valeur brute des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan au coût d'acquisition.

## 3°) Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

Concessions & droits (immobilisations incorporelles)	3 à 5	Ans
Matériel et outillage industriel	: 5	Ans
Agencement & aménagement	: 5	Ans
Matériel de transport	: 5	Ans
Matériel et informatique	: 3 à 5	Ans
Mobilier de bureau	: 5	Ans

**NOTE 04 - STOCKS ET EN COURS**

Les stocks sont évalués au coût moyen unitaire pondéré.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat et les frais accessoires d'achat.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle est inférieure au coût d'acquisition.

Ce poste s'analyse comme suit :

	31.12.2023	31.12.2024
Stock de semences	401 256	310 917
<b>Total</b>	<b>401 256</b>	<b>310 917</b>

**NOTE 05 - CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Ce poste s'analyse comme suit :

	31.12.2023	31.12.2024
Clients (dont avances et acomptes reçus)	1 709 082	4 335 805
Clients douteux	1 414 761	524 596
Factures à établir	0	0
<b>Sous-total</b>	<b>3 123 843</b>	<b>4 860 401</b>
Dépréciation des clients douteux	1 195 930	524 596
<b>Total</b>	<b>1 927 913</b>	<b>4 335 805</b>

Le total des créances clients et comptes rattachées est exigible à moins d'un an.

**NOTE 06 - AUTRES CREANCES**

Elles se détaillent comme suit :

	31.12.2023	31.12.2024
Subventions à recevoir	20 186 149	8 048 553
Créances sur cessions d'immobilisations	1 556 900	11 709 900
Personnel - rémunérations dues	25 912	246 580
<b>Sous-total</b>	<b>21 768 961</b>	<b>19 758 453</b>
Dépréciation autres créances	1 459 900	99 900
<b>Total</b>	<b>20 309 061</b>	<b>19 658 553</b>

Le total des autres créances est exigible à moins d'un an.

**NOTE 07 - DISPONIBILITES**

Ce poste s'analyse comme suit :

	31.12.2023	31.12.2024
BWF	13 501 503	18 986 304
Caisse	384 420	408 640
<b>Total</b>	<b>13 885 923</b>	<b>19 394 944</b>

**NOTE 08 - FONDS PROPRES**

Cette rubrique a évolué comme suit au cours de l'exercice :

	31.12.2023	Augmentations	Diminutions	31.12.2024
Report à nouveau	4 315 128	10 294 612		14 609 740
Résultat de l'exercice	10 294 612	15 420 871	(10 294 612)	15 420 871
Subvention d'investissement	65 589 379	10 000 000		75 589 379
<b>Total</b>	<b>80 199 119</b>	<b>35 715 483</b>	<b>-10 294 612</b>	<b>105 619 990</b>

**NOTE 09 - FONDS DEDIES**

Cf. tableau en annexe

**NOTE 10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Ce poste s'analyse comme suit :

	31.12.2023	31.12.2024
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**NOTE 11 - DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Ce poste s'analyse comme suit :

	31.12.2023	31.12.2024
Fournisseurs	4 944 256	9 561 184
Factures non parvenues	1 416 966	1 513 518
<b>Total</b>	<b>6 361 222</b>	<b>11 074 702</b>

**NOTE 12 - DETTES FISCALES ET SOCIALES**

Elles se récapitulent comme suit :

	31.12.2023	31.12.2024
Personnel - Rémunérations dues		246 580
Congés payés	4 085 326	3 551 656
Sécurité sociale	2 420 117	2 812 186
<b>Total</b>	<b>6 505 443</b>	<b>6 610 422</b>

**NOTE 13 - VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION**

Ils se récapitulent comme suit :

	31.12.2023	31.12.2024
Ventes de marchandises	1 962 945	4 612 328
Impôts, droits et taxes*	75 269 222	76 052 333
Subventions d'exploitation	30 025 901	13 222 105
Autres produits	3 011 980	6 808 885
Reprises amortissements + provisions	385 905	1 195 930
<b>Total</b>	<b>110 655 953</b>	<b>101 891 581</b>

\*Les impôts, droits et taxes sont reconnus en produits l'année de reversement à la CCIMA (et non celle du fait générateur).

**NOTE 14 - EFFECTIFS DE LA CCIMA**

	31.12.2023	31.12.2024
Effectif moyens	11	12

## Annexe - Suivi des subventions d'exploitation et fonds dédiés

Objet de la convention	Subventions octroyées		Dépenses réalisées		Montant des fonds dédiés
	Montant total octroyé	Subventions octroyées en 2024	Avant 2023	2 024	
Fonds Pacifique 2019 - Projet n°1982	1 193 317				1 193 317
Fonds Pacifique 2019 - Projet n°1985	954 654				954 654
Convention relative au financement d'organisation de marchés mensuels à Futuna	2 932 339		2 885 991		46 348
CCT Délibération n° 454/CP/2021 du 08 novembre 2021	1 370 000		685 000		685 000
Convention CPS - Calorisation et transf. Des produits	10 023 866		6 659 373	3 364 493	
Fond destiné pour la Semaine de l'artisanat, redeploé pour SIA 2024	878 997			878 997	
Foire agricole de Noël 2024	5 000 000	5 000 000		8 791 339	
Fond destiné pour la Foire du Pacifique redeploé pour la FADN 2023 et SIA 2024	300 000			300 000	
Réalisation de diagnostic sur des établissements touristiques	4 594 272	1 936 157	380 400		4 213 872
Organisation de la 4e édition du RDV des petits entrepreneurs	600 000	600 000		1 293 282	
CONVENTION - PARTICIPATION AU S.I.A	3 600 000	3 600 000		8 063 046	
CAF - SUBVENTION PARTICIPATION CONV.	273 986	273 986		273 986	
SUBVENTION - ASSEMBLEE TERRITORIALE (SIA)	1 811 962	1 811 962		8 063 046	
<b>TOTAL</b>	<b>33 533 393</b>	<b>13 222 105</b>	<b>10 610 764</b>	<b>31 028 189</b>	<b>7 093 191</b>